



ANALYSE FINANCIERE DE LA VILLE DE MEULAN-EN-YVELINES

INTRODUCTION

La commune de Meulan-en-Yvelines comptait 8 987 habitants au 31 décembre 2013. A la même date, elle appartenait à la communauté de communes de Vexin Seine Aval, passée de 8 à 17 communes au 1er novembre 2013. La communauté de communes s'est transformée en communauté d'agglomération Seine et Vexin, groupement à fiscalité unique, le 1er janvier 2014.

La présente étude a été réalisée en juillet 2014 et concerne les exercices 2010 à 2013. Dans le cadre de cette analyse, les données valorisées proviennent des comptes de gestion des quatre derniers exercices du budget principal et sont exprimées en milliers d'euros ou en euro par habitant. Les moyennes utilisées pour mettre en perspective les données de la collectivité sont comparées avec les collectivités de taille et de régime fiscal identique au niveau régional, et sont issues des fiches d'Analyse des Equilibres Financiers Fondamentaux (fiches AEFF).

PRINCIPAUX CONSTATS

En raison de la baisse des produits de fonctionnement réels conjuguée à la hausse des charges, essentiellement au cours du dernier exercice, la collectivité ne parvient plus à dégager d'autofinancement net à compter de 2013.

Le fonds de roulement fin 2013 est trois fois inférieur à la moyenne de comparaison, ce qui signifie que la commune ne dispose pas de réserves importantes. A ce stade, la commune ne connaît pas de problèmes de trésorerie.

En matière de fiscalité, que ce soient les taux votés par la commune ou les bases d'imposition déjà supérieurs aux taux et bases moyens de comparaison, n'offrent de marges de manœuvre à la commune.

De même, bien que l'encours de dette soit d'un niveau inférieur aux moyennes, un nouveau recours à l'emprunt risquerait de détériorer davantage les équilibres financiers de la collectivité compte tenu de l'absence d'autofinancement.

<i>Introduction</i>	2
<i>Principaux constats</i>	2
<i>Premiere partie : Situation des comptes en 2013</i>	5
A) Composantes des charges et des produits réels de fonctionnement	5
B) La capacité d'autofinancement.....	9
C) L'investissement.....	10
D) Marges de manœuvre	11
<i>Deuxieme partie : Evolution financiere sur la période 2010 - 2013</i>	14
<i>I) La formation de l'autofinancement</i>	14
A) Composantes des charges et des produits réels de fonctionnement	14
B) La capacité d'autofinancement.....	18
<i>II) L'investissement</i>	20
A) Le financement disponible	20
B) Les dépenses d'équipement	21
C) Le financement des investissements	22
<i>III) Equilibre du bilan</i>	23
A) Le fonds de roulement	23
B) Le besoin en fonds de roulement	24
C) La trésorerie	24
<i>IV) Les marges de manoeuvre</i>	25
A) La fiscalité directe locale	25
B) Analyse de l'endettement.....	28
C) Le coefficient d'autofinancement courant	30
D) Analyse des facteurs externes de risques	30
<i>ANNEXES</i>	31
<i>LEXIQUE</i>	35

Situation financière de la ville de Meulan-en-Yvelines au 31 décembre 2013

PREMIERE PARTIE : SITUATION DES COMPTES EN 2013

	au 31/12/2013 commune	au 31/12/2013 moyenne communale en €/hab	au 31/12/2013 moyenne régionale en €/hab	Ecart en %
Produits de fonctionnement réels (K€)	8 691 <i>corrigé : 8 568</i>	967 <i>corrigé : 953</i>	1 248	- 23% <i>corrigé : - 24%</i>
Charges de fonctionnement réelles (K€)	8 252	918	1 100	- 17%
CAF brute (K€)	439 <i>corrigé : 316</i>	49 <i>corrigé : 35</i>	148	- 67% <i>corrigé : - 76%</i>

Le montant des produits est corrigé du montant des redevance d'eau enregistrées à tort sur le budget principal.

A) Composantes des charges et des produits réels de fonctionnement

Les comptes de l'exercice 2013 font apparaître une forte disparité par rapport aux moyennes de comparaison.

1°) Les charges réelles de fonctionnement

Les charges de fonctionnement réelles (ou décaissables) s'élèvent à 8 252 K€ à la fin de l'exercice. Elles sont inférieures à la moyenne de 17%, avec 918 €/hab contre 1 100 €/hab. Elles augmentent de 4,1% de 2012 à 2013.

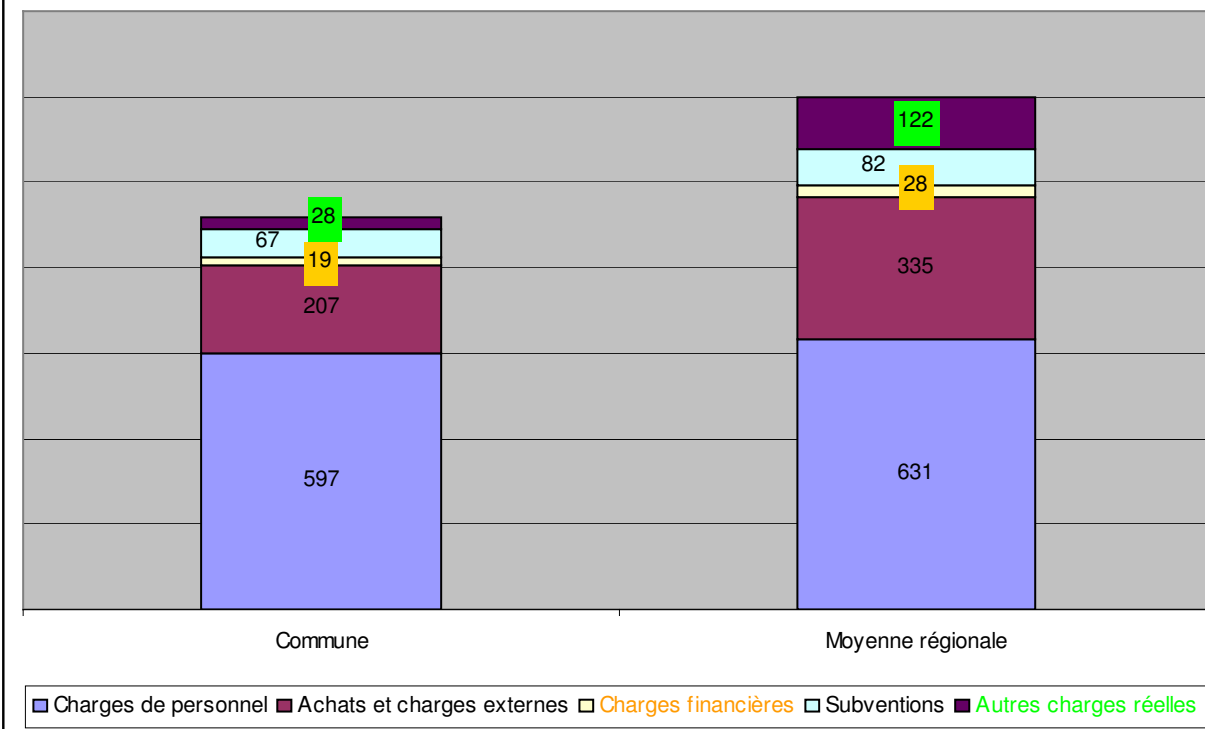
Les charges de personnel (5 367 K€) constituent la plus importante dépense de fonctionnement de la collectivité. Leur montant est inférieur à la moyenne (597 €/hab contre 631 €/hab) mais elles représentent 65% des charges totales pour la commune contre 57% pour la strate de comparaison.

Le deuxième poste concerne **les achats et charges externes** (1 863 K€), dont le montant, bien inférieur à la moyenne avec 207 €/hab contre 335 €/hab, représente 23% du total des charges de la commune contre 30% pour la moyenne de la strate de comparaison.

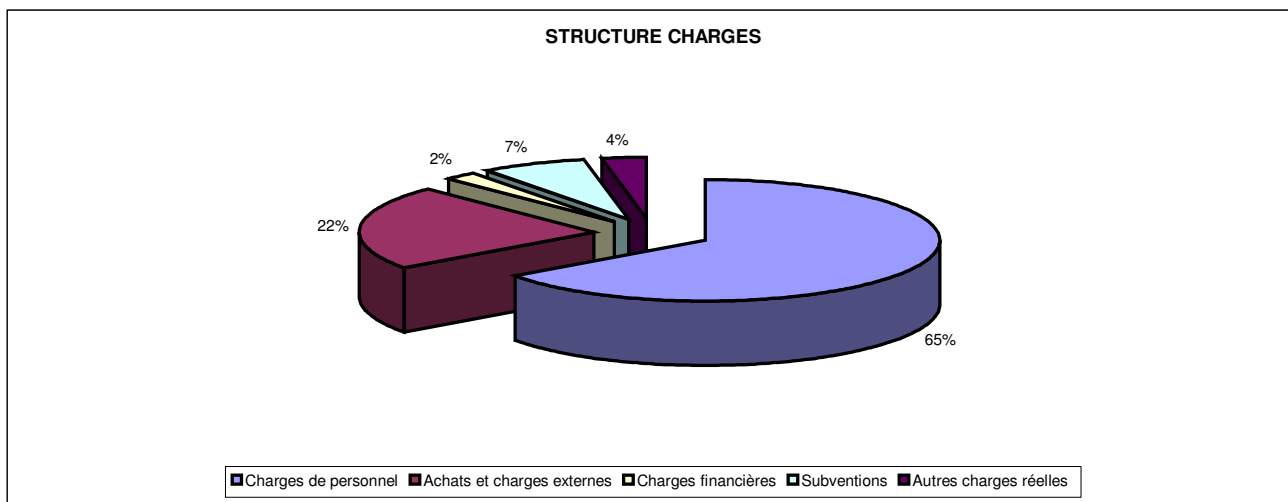
Les subventions et participations s'élèvent à 600 K€ et représentent, comme pour la moyenne de comparaison, 7 % des charges réelles, bien qu'elles soient d'un niveau inférieur avec 67 €/hab contre 82 €/hab.

En 2013, **les charges financières** se sont élevées à 171 K€, soit 19 €/hab (28 €/hab pour la moyenne régionale), et représentent 2% du total des charges réelles.

CHARGES REELLES



Structure des charges réelles



2°) Les produits réels de fonctionnement

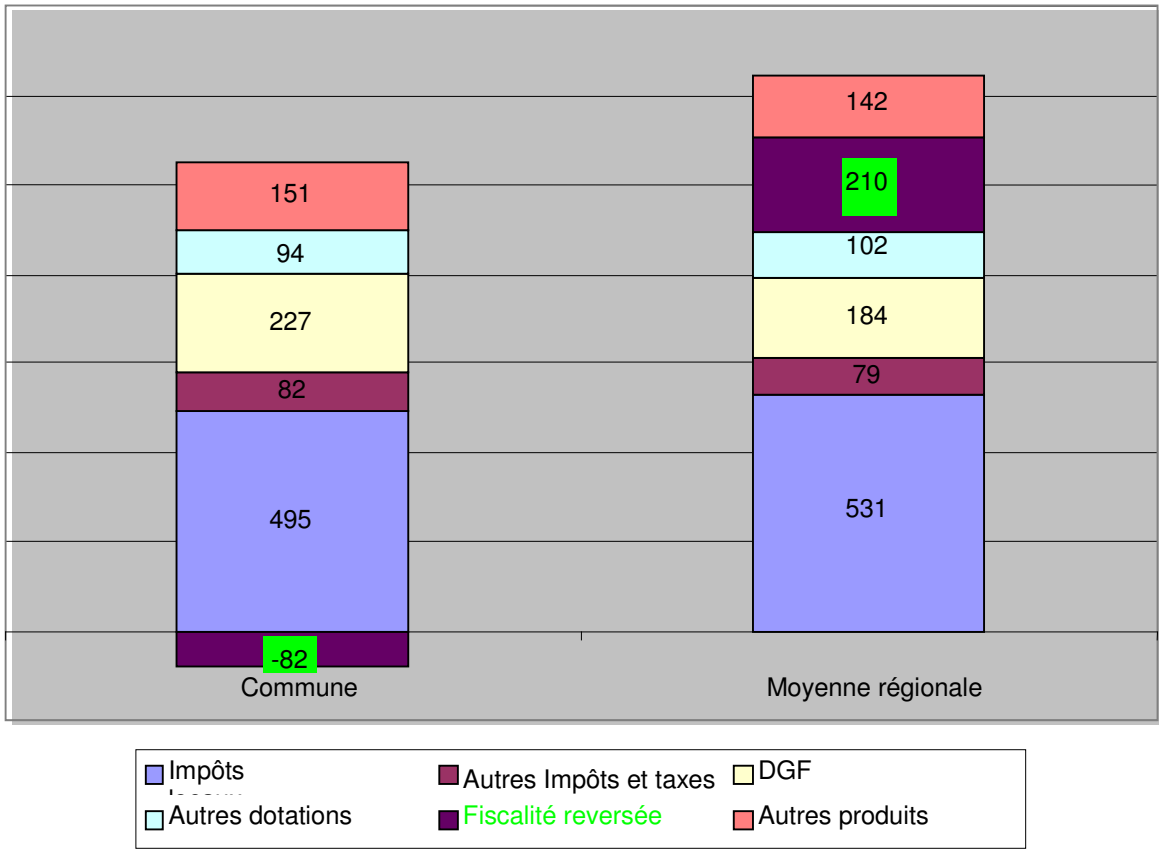
Les produits réels (8 691 K€) représentent 967 €/hab pour la commune, nettement inférieur à la moyenne de comparaison qui est de 1 248 €/hab. Ils régressent de 5,6% de 2012 à 2013.

Les ressources fiscales d'un montant de 4 446 K€ représentent la majorité des recettes de fonctionnement (51%). Elles apparaissent **sensiblement inférieures** à la moyenne régionale avec 495 €/hab contre 820 €/hab. En effet, la commune ne perçoit pas de reversement de fiscalité de la part de la communauté de commune Vexin-Seine mais lui en verse à hauteur de 740 K€, soit 82 €/hab.

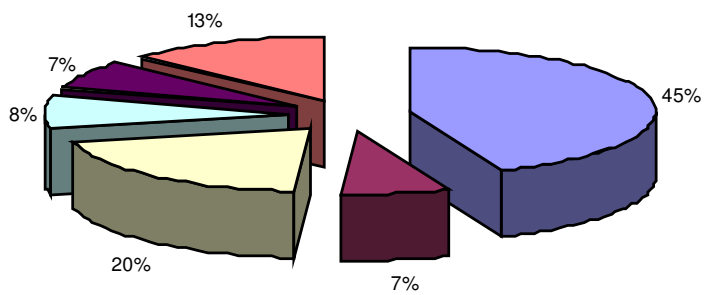
Les dotations et participations reçues apparaissent, quant à elles, légèrement supérieures à la moyenne avec notamment la dotation globale de fonctionnement qui représente 227 €/hab contre 184 €/hab.

Les autres produits (1 357 K€) sont quasiment de même niveau que la moyenne de la strate de comparaison avec 151 €/hab pour la commune contre 142 €/hab. Toutefois, la commune comptabilise au budget principal les recettes correspondant au produit de la vente d'eau qui devraient être enregistrées sur le budget annexe « Eau et Assainissement ». Cette recette s'élève à 123 K€ pour 2013, ce qui représente 14 €/hab. Le montant corrigé s'élèverait donc à 137 €/hab pour la commune.

PRODUITS REELS



Structure des produits



■ Impôts locaux ■ Autres Impôts et taxes ■ DGF ■ Autres dotations ■ Fiscalité reversée ■ Autres produits

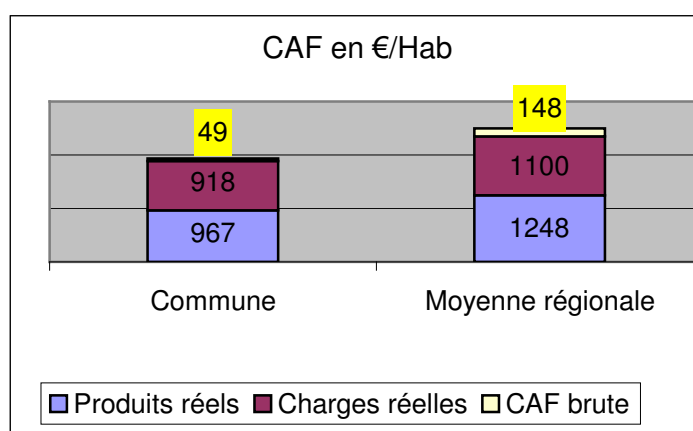
3°) Le ratio de rigidité

Le ratio de rigidité mesure le poids des charges rigides par rapport aux produits de fonctionnement pris en compte dans le calcul de la CAF. Les charges rigides, c'est-à-dire difficilement compressibles, sont constituées des charges de personnel, des contingents et participations, des charges financières.

Le ratio de rigidité de la commune s'établit à 0,68 en 2013. A titre de comparaison, la médiane se situe à 0,41 et le seuil de vigilance est à 0,56.

Cet indicateur montre qu'il ne reste plus beaucoup de marge à la commune pour ses autres charges et pour dégager de l'autofinancement.

B) La capacité d'autofinancement



La capacité d'autofinancement brute (CAF), résultant des opérations réelles de fonctionnement, mesure la couverture des charges réelles par les produits réels. Le surplus de recette (après déduction des charges) permettra de financer des opérations d'investissement (remboursement du capital de la dette, autofinancement des dépenses d'équipement...).

La faiblesse des produits ne permet pas de dégager une CAF brute suffisante pour le remboursement de la dette. Fin 2013, la capacité d'autofinancement brute de la commune s'élève à 439 K€, soit 49 €/hab, 67% de moins que pour la moyenne de comparaison. En outre, le montant de la CAF doit être revu à la baisse (316 K€) si les produits de vente d'eau sont comptabilisés au budget annexe

La CAF nette (CAF brute – remboursement en capital de la dette), qui mesure la capacité de la commune à dégager de l'autofinancement, permettant de participer au financement des dépenses d'équipement **est négative**. En 2013, elle s'élève à – 146 K€ (ou – 269 K€). Cet agrégat financier révèle ainsi l'incapacité du cycle d'exploitation à générer de l'autofinancement net.

C) L'investissement

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Pour financer ces dépenses, la collectivité dispose de ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). La différence entre le total des ressources stables et celui des emplois stables représente le fonds de roulement. La variation du fonds de roulement se définit comme un accroissement ou une diminution des réserves financières de la commune.

1°) Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (**hors emprunts**) dont dispose la commune pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes. En 2013, le financement disponible s'élève à 1 904 K€. Il est constitué des subventions d'investissement (1 344 K€), du FCTVA (600 K€), de fonds globalisés (31 K€) de travaux pour compte de tiers (76 K€) et de la CAF nette (- 147 K€). Les subventions reçues en 2013 sont nettement supérieures à la moyenne de comparaison car la collectivité avait effectué d'importants travaux de réhabilitation de bâtiments publics en 2012.

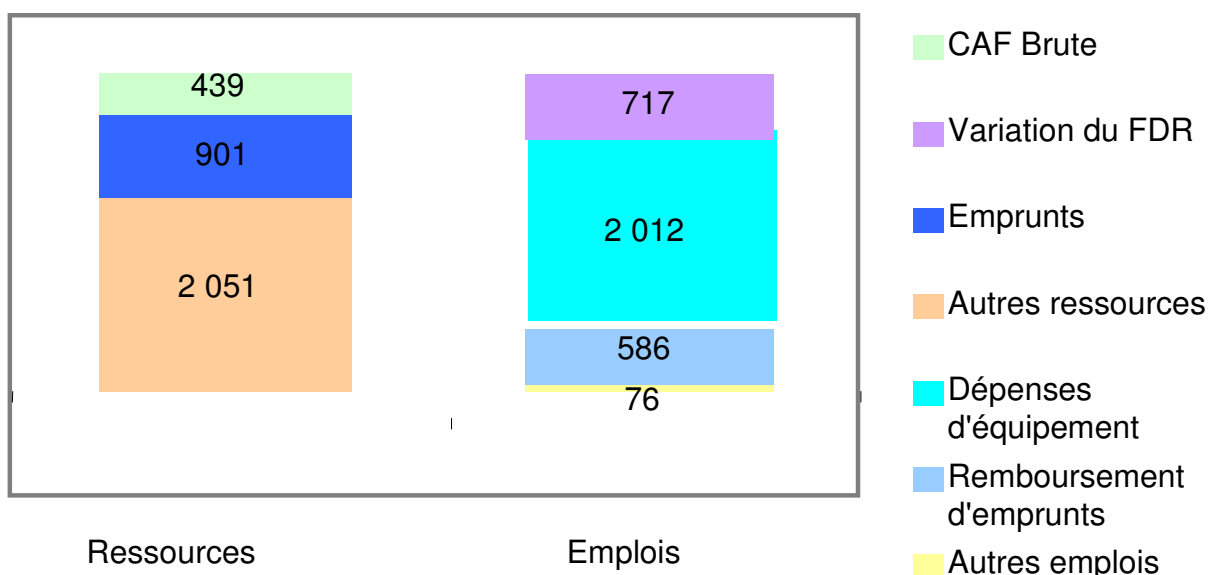
2°) Les dépenses d'équipement

En 2013, la commune a réalisé 2 012 K€ de dépenses d'équipement. Rapportées au nombre d'habitants, ces dépenses (2013) sont inférieures à la moyenne régionale car elles représentent 224 €/hab contre 385 €/hab.

3°) Le financement des investissements

Les dépenses d'investissement réalisées en 2013 (2 012 K€) ont été autofinancées à hauteur de (1 904 K€), le reste a donné lieu à la mobilisation d'un emprunt de 901 K€. Le surplus de ressources (717 K€) après couverture de ces dépenses est venu augmenter le fonds de roulement de la collectivité (FDR). Fin 2013, les réserves financières à long terme (FDR) de la commune s'élèvent à 641 K€ soit 71 €/hab, nettement inférieur à la moyenne de comparaison (215 €/hab). De plus, il convient de souligner la présence de restes à réaliser en investissement (RAR 2013 reportés en 2014) pour 458 K€ en dépenses et 65 K€ en recettes. Ces restes à réaliser limiteraient le fonds de roulement à 248 K€.

Financement des investissements

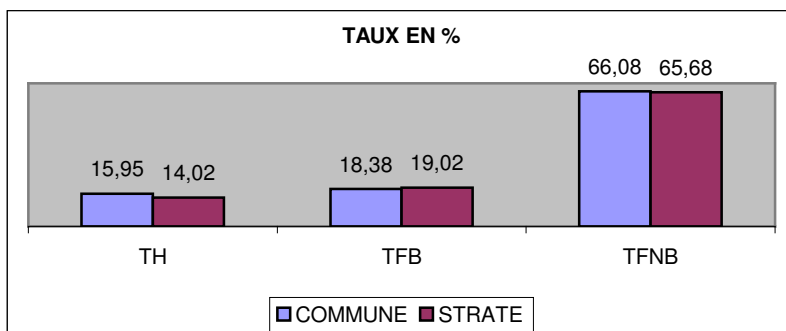


D) Marges de manœuvre

Les marges de manœuvre des communes consistent en la maîtrise des charges de fonctionnement, en l'augmentation des produits ou dans l'ajustement de la politique d'endettement.

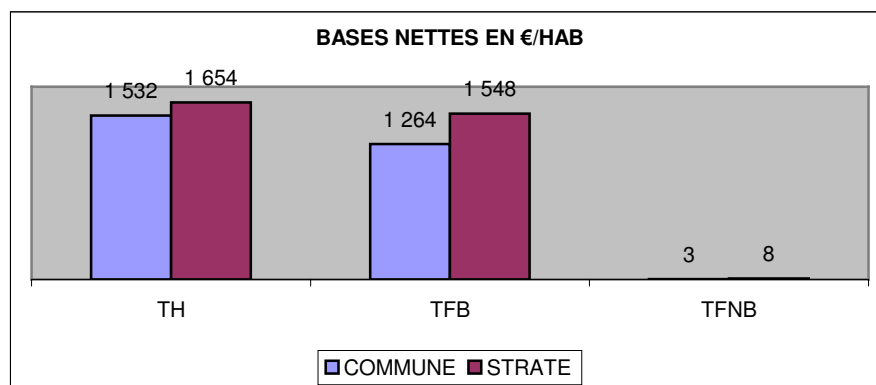
1) La fiscalité

- Taux des impositions 2013



Le taux de taxe d'habitation (TH) est légèrement supérieur à la moyenne, tandis que celui de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) est un peu inférieur.

- Bases d'imposition 2013 de la commune

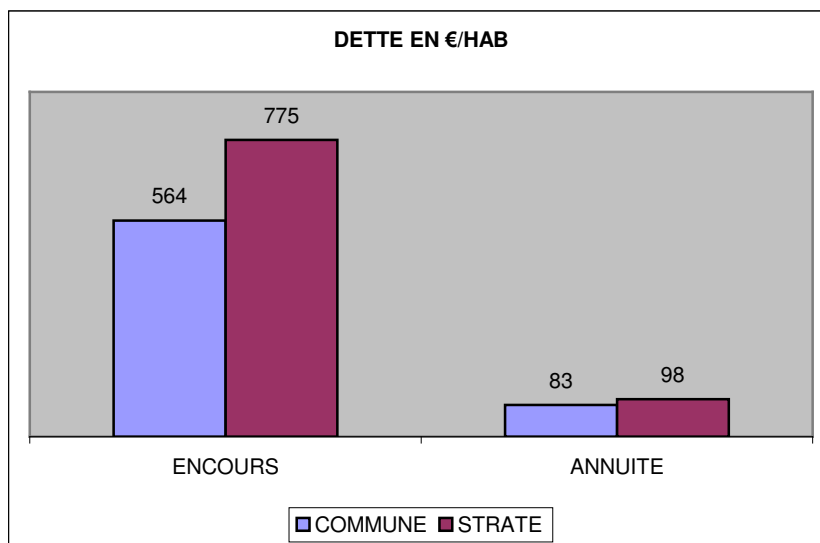


Les bases nettes d'imposition sont nettement inférieures à la strate de comparaison.

La collectivité a voté un abattement général à la base de 15% (délibération du 30/06/1988) et un abattement spécial handicapé de 10% (délibération du 15/09/2010) qui représentent 2 398 732 € d'exonération de base au total. Le manque à gagner s'élève à 383 K€ soit 17% du produit perçu.

La collectivité ne dispose plus réellement de marge de manœuvre dans ce domaine.

2) L'endettement



L'encours de la dette est de 5 072 K€, ce qui représente 564 €/hab, inférieur à la moyenne de la strate de comparaison (775 €/hab).

Le coefficient d'endettement « dette sur produits » est correct avec 0,58, soit environ 7 mois de produits pour solder la dette, tandis que rapporté à la CAF, ce ratio est fortement dégradé en raison du poids des charges. En effet, il faudrait plus de 11 ans de CAF pour rembourser intégralement la dette. Dans ce domaine, la marge de manœuvre existe, mais la CAF, en l'état actuel, est trop faible pour honorer des annuités plus importantes.

Evolution financière de la ville de Meulan-en-Yvelines de 2010 à 2013

DEUXIEME PARTIE : EVOLUTION FINANCIERE SUR LA PERIODE 2010 - 2013

I) LA FORMATION DE L'AUTOFINANCEMENT

A) Composantes des charges et des produits réels de fonctionnement

1°) Les charges sont stables sur la période (+ 0,87%), mais augmentent de 4,1% entre 2012 et 2013

Les charges de personnel augmentent de 11,48% pour la période 2010/2013, dont 3,5% au cours du dernier exercice.

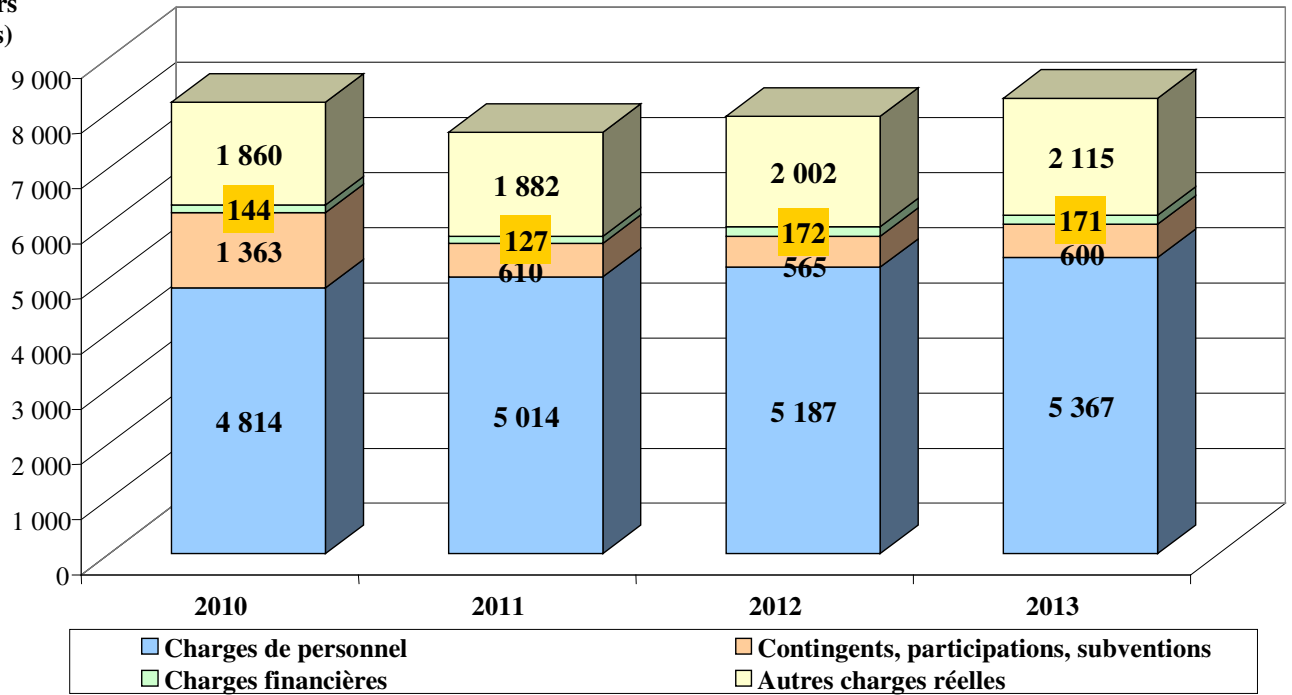
Les autres charges réelles (2 115 K€) ont progressé de 12% sur la période 2010/2013, dont 5,3% au cours du dernier exercice. Parmi celles-ci, le deuxième poste de charges concerne les achats et charges externes (22,58% du total des charges contre 30,40% pour la moyenne régionale).

Les contingents et subventions (7% des charges) avaient considérablement diminué de 2010 à 2011 (- 56%) mais augmentent de 6,2% au cours du dernier exercice.

Enfin, les charges financières progressent de 18,76% sur la période mais ne représentent que 2% du total des charges.

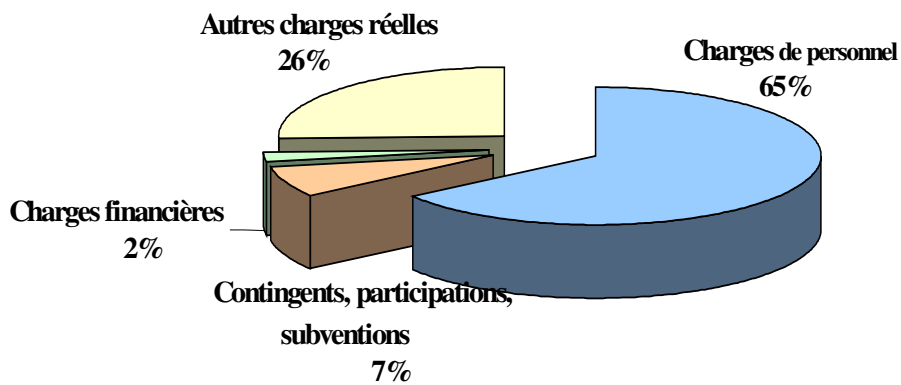
Évolution des charges réelles (montant)

(Milliers d'euros)



Structure des charges réelles

Année 2013

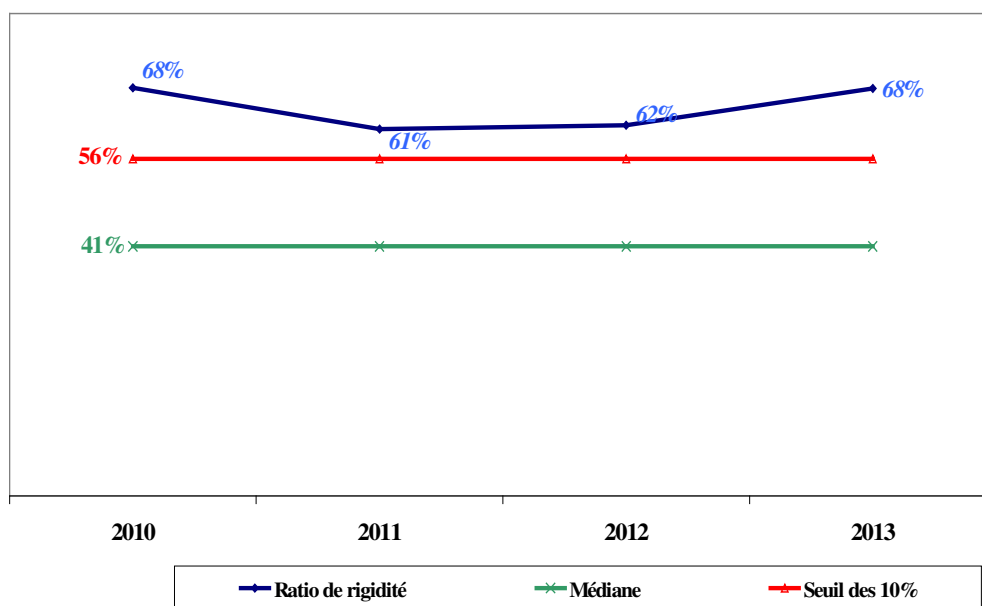


Le ratio de rigidité représente la couverture des charges incompressibles de la communes (charges de personnel, contingents et charges financières) par les produits réels.

Ce ratio (0,68) est d'un niveau supérieur au seuil correspondant aux 10% des communes ayant la situation la moins favorable. Cela indique une trop faible marge de manœuvre pour la couverture des autres charges.

Ratio de rigidité

Couverture des charges (personnel, contingents, intérêts) par les produits



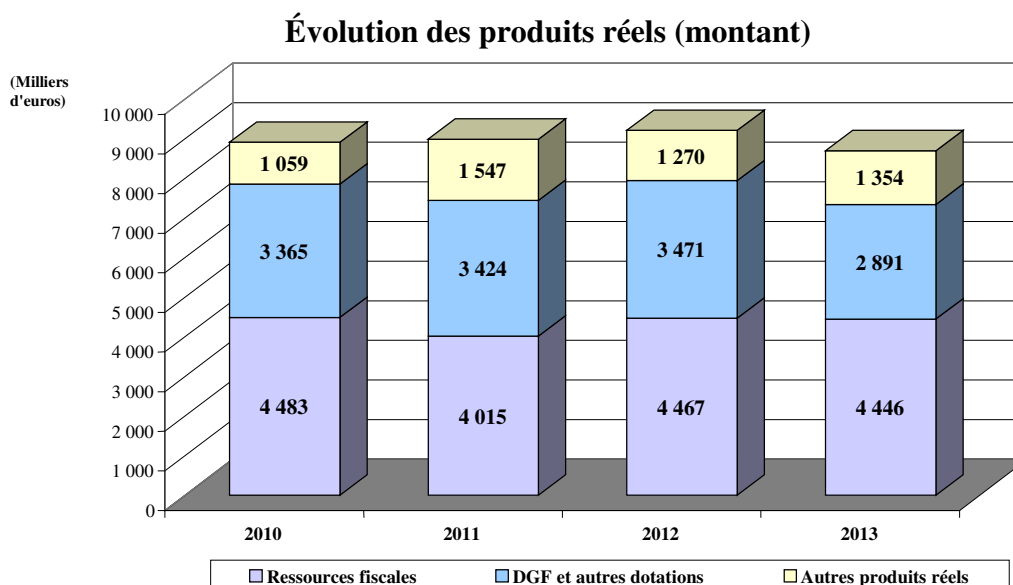
2°) Les produits enregistrent une baisse de 2,4% sur la période 2010/2013 dont 5,6% sur le dernier exercice

Les impôts locaux représentent la principale ressource de fonctionnement de la collectivité avec 51% des produits réels. Le montant total des ressources fiscales est en très légère régression sur la période 2010/2013 (- 0,83%), et perd 0,5% au cours du dernier exercice après une année 2012 en progression de 11,2%.

Les dotations représentent une part importante des produits réels (33%) mais elles enregistrent une baisse de 14% sur la période 2010/2013, dont - 16,7% au cours du dernier exercice.

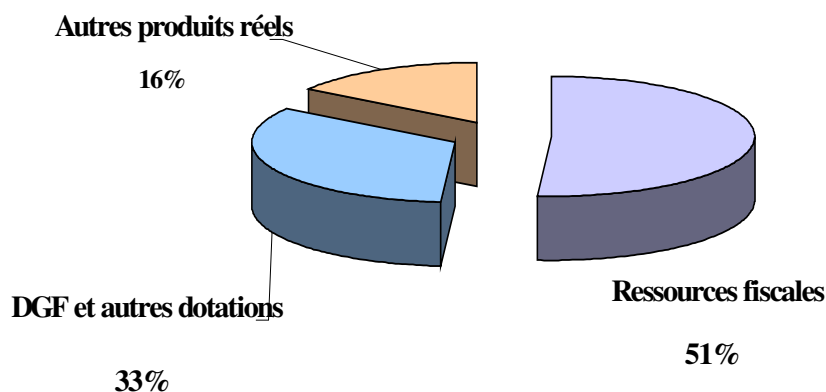
Le reste des recettes (16%) provient des autres produits qui malgré une progression de 27,6 % sur la période 2010/2012 dont 6,6% en 2013, ne parvient pas à augmenter le total des produits réels.

Les attributions de compensation négatives mises à la charge de la commune s'élèvent à 740 K€ pour l'année 2013, soit 82 €/hab, quand les communes de même importance perçoivent en moyenne 210 €/hab.



Structure des produits réels

Année 2013



B) La capacité d'autofinancement

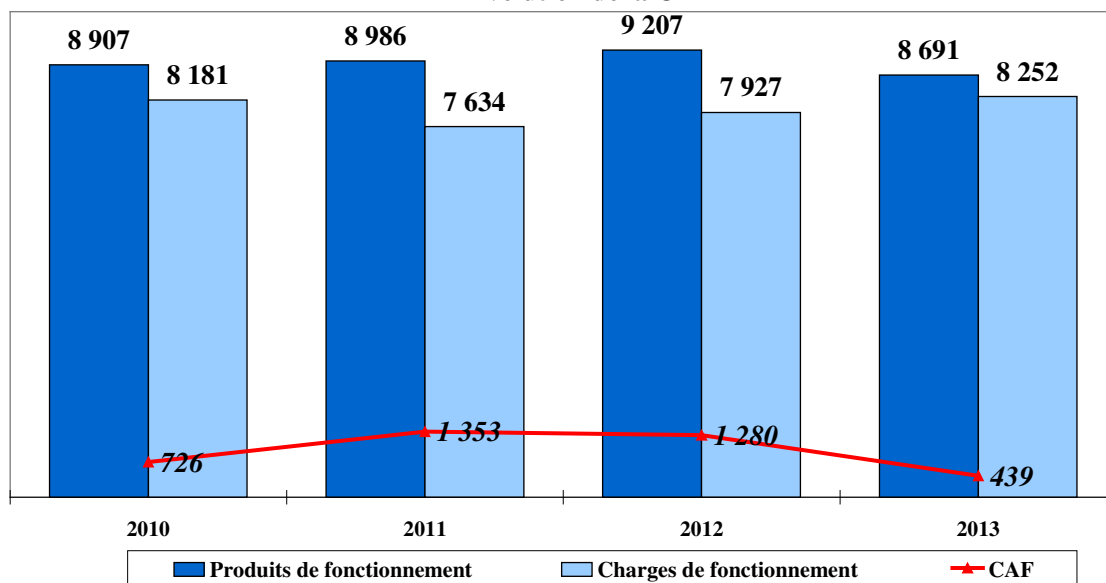
La capacité d'autofinancement brute (CAF) représente l'excédent de fonctionnement (Produits réels diminués des charges réelles) utilisable pour financer les dépenses d'investissement (c'est à dire, les remboursements de dettes par priorité, puis avec le reliquat de nouvelles dépenses d'équipement...).

Suite à la baisse des produits conjuguée à la hausse des charges, la CAF enregistre une baisse de 40% sur la période 2010/2013, dont 65,7% au cours du dernier exercice.

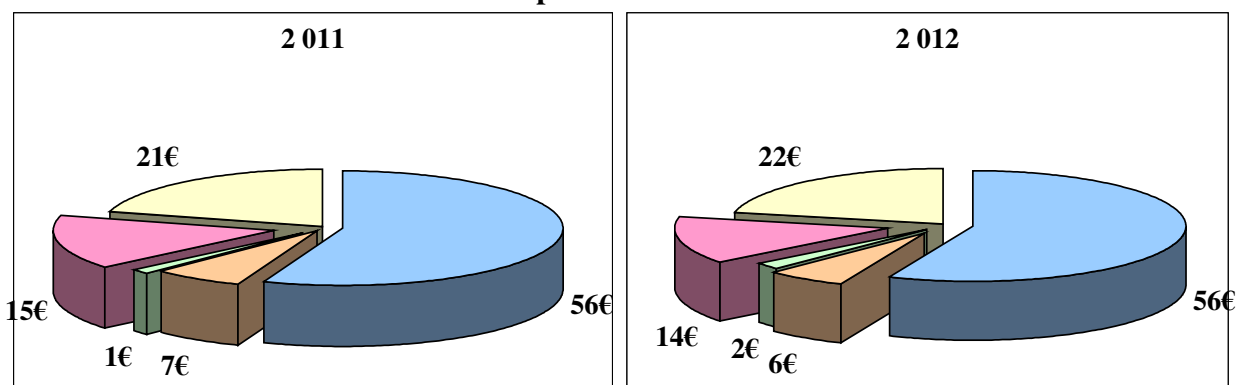
Pour la première année depuis le début de la période étudiée, le montant faible de la CAF en 2013 ne permet plus le remboursement de la dette et engendre une CAF nette négative (- 147 K€).

Evolution de la CAF

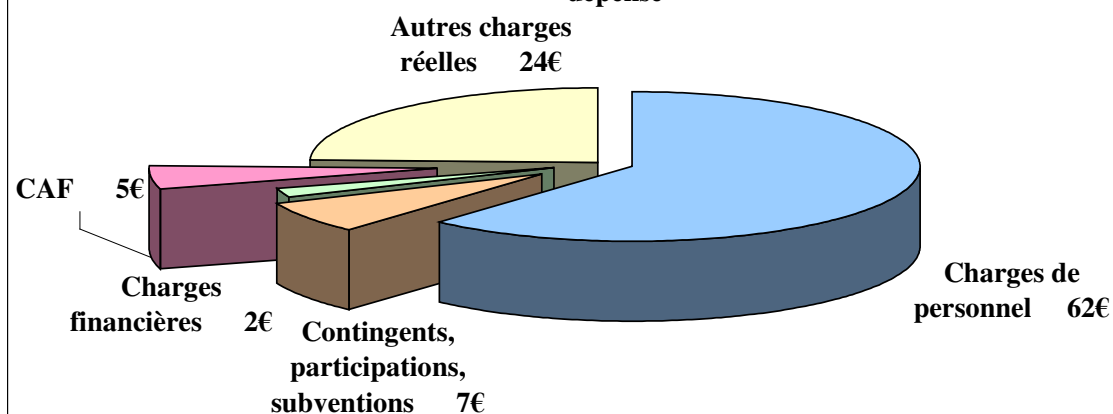
(Milliers d'euros)



Utilisation des produits de fonctionnement



En 2013, avec 100 euros, la collectivité a constitué 5€ d'autofinancement et dépensé

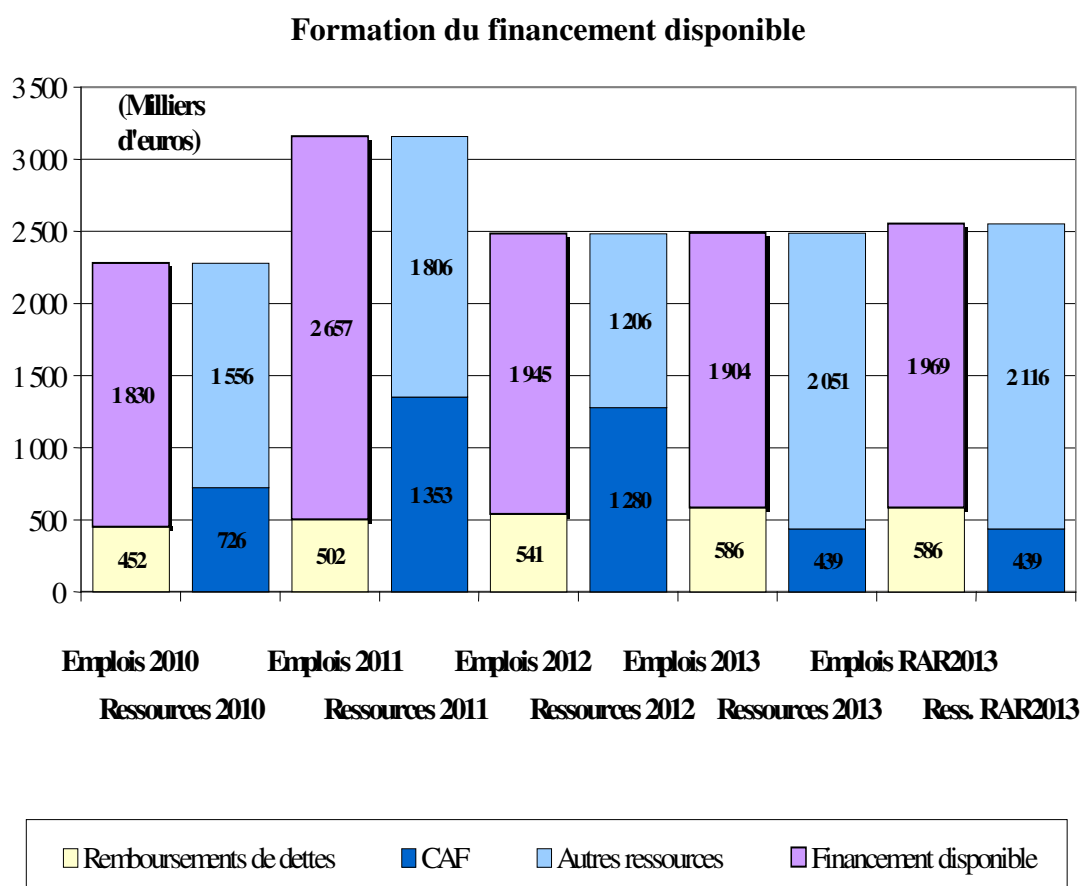


II) L'INVESTISSEMENT

L'ensemble des dépenses d'investissement s'apparente à des emplois (dépenses d'équipement, remboursements de dettes, autres...). Parallèlement, l'ensemble des moyens financiers dont dispose la commune constitue des ressources (CAF, plus-values de cession, dotations et subventions, emprunts...). Le solde entre le total des ressources et le total des emplois représente la variation du fonds de roulement.

A) Le financement disponible

Le financement disponible représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la commune pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes.



Sur la période étudiée le financement disponible est stable, hormis pour l'exercice 2011 où il est bien supérieur en raison d'un autofinancement net important (851 K€) et de ressources d'investissement exceptionnellement élevées dues notamment à une cession d'actif de plus de 1 100 K€.

Pour 2013, la commune dispose d'un bon niveau de financement disponible, malgré une CAF nette négative, en raison de la récupération de subventions et de FCTVA de montants très importants suite aux dépenses d'équipement engagées en 2012.

B) Les dépenses d'équipement

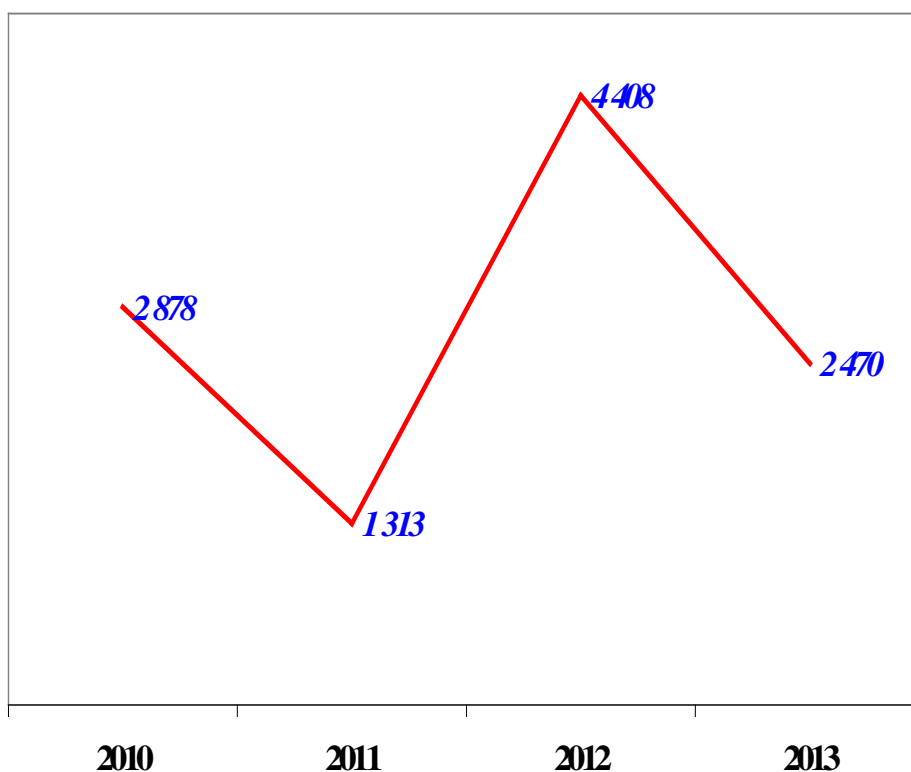
En 2013, la commune a réalisé 2 012 K€ de dépenses d'équipement. Ces dépenses représentent 77% du total des dépenses d'investissement de la commune pour 2013, alors que la part était de 88% en 2012.

En effet, lors de l'exercice 2012, la commune a réalisé d'important travaux de rénovation et de restauration de bâtiments publics pour un montant de 4 408 K€, alors que sur l'exercice 2011 le montant s'élève seulement à 1 313 K€.

En moyenne sur la période 2010/2013, la commune a dépensé 2 767 K€ par an en dépenses d'équipement, soit 308 €/hab.

Évolution des dépenses d'équipement

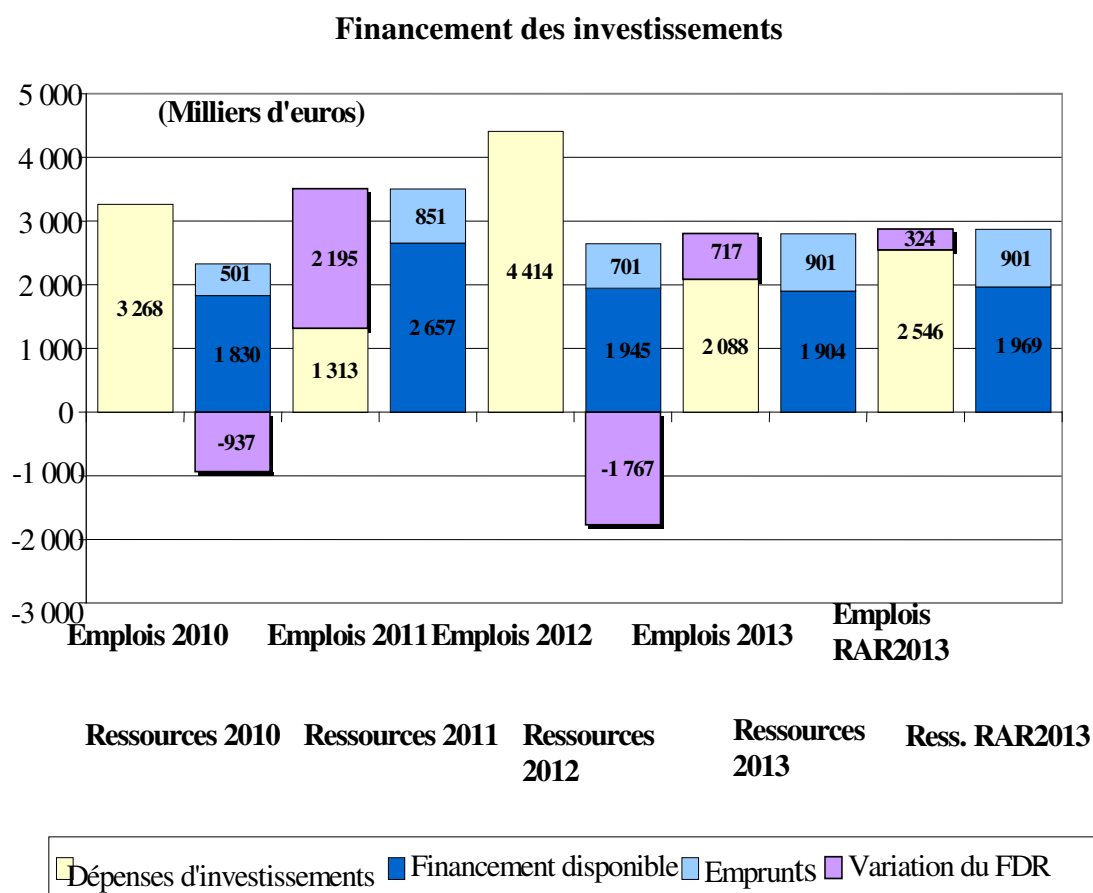
Dépenses d'équipement (avec restes à réaliser)
(Milliers d'euros)



C) Le financement des investissements

Depuis 2010, la commune a mobilisé des emprunt au cours de chaque exercice pour financer ses dépenses d'équipement (500 K€ en 2010, 850 K€ en 2011, 700 K€ en 2012 et 900 K€ en 2013).

En 2012, malgré la souscription d'un emprunt de 700 K€, la collectivité a du prélever 1 767 K€ dans son fonds de roulement, ce qui a largement contribué à sa dégradation.



III) EQUILIBRE DU BILAN

Le bilan décrit, à la clôture de l'exercice, l'ensemble du patrimoine que la commune a constitué d'année en année. Ce patrimoine comprend un "actif" (total des biens immobiliers ou mobiliers, des créances et de la trésorerie) et un "passif", total des moyens de financement que détient la commune (dotations, subventions, dettes...). La mesure de l'équilibre financier de la commune s'effectue à travers trois grandeurs caractéristiques : le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie.

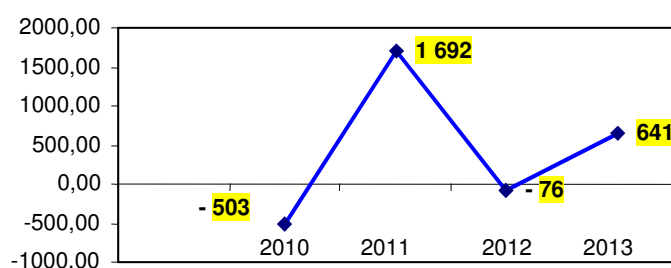
Bilan en 2013			
ACTIF	PASSIF		
Immobilisations 43 593	Subventions, dotations, réserves 39 162		
	Dettes financières 5 072		
Stocks et créances 294		FDR =	641
	Dettes fournisseurs, sociales 1 000		
Trésorerie 1 348		BFR =	-707
		Trésorerie = FDR - BFR =	1 348

A) Le fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps. Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Le fonds de roulement s'élève à 641 K€ fin 2013, mais serait de 248 K€ corrigé des restes à réaliser. Il a subi des évolutions très contrastées. Son plus bas niveau se situe en 2010 avec - 503 K€, en raison d'importantes dépenses d'équipement que l'emprunt souscrit ne pouvait couvrir intégralement, et son plus haut niveau l'année suivante avec 1 692 K€ suite à des dépenses plus faibles et la souscription d'un emprunt plus substantiel. Les investissements importants de l'exercice 2012 concourent à une nouvelle dégradation du FR (- 76 K€), qui se redresse en 2013 grâce à un nouvel emprunt. Néanmoins, avec 71€/hab, il demeure largement inférieur à la moyenne de la strate de comparaison (215 €/hab).

Evolution du FDR



B) Le besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances plus stocks et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Une créance constatée, non encaissée génère un besoin de financement. A l'inverse, une dette non encore payée vient diminuer ce besoin de financement. Le BFR traduit le décalage entre perception de recettes et paiement de dépenses.

Le besoin en fonds de roulement est négatif sur toute la période

C) La trésorerie

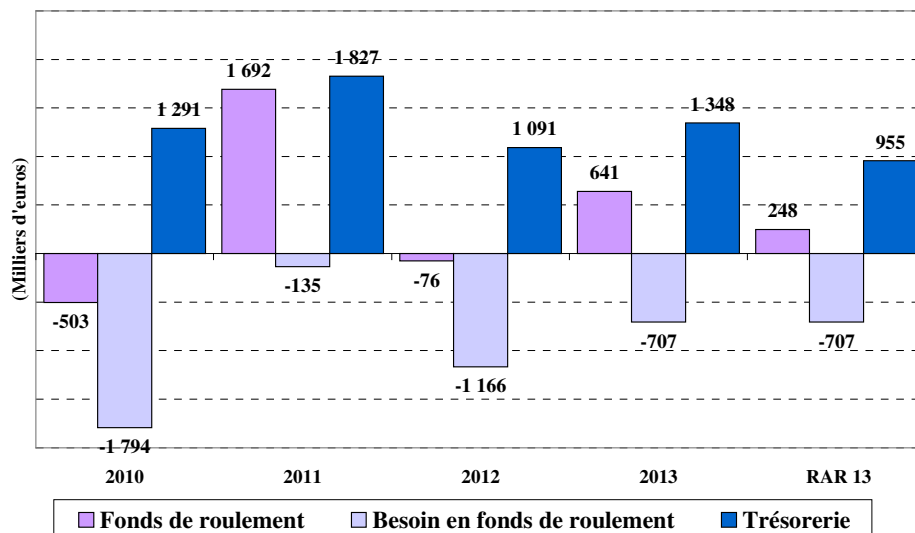
La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement.

Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

La trésorerie s'élève à 1 348 K€ à la fin de la période. Elle se redresse après avoir atteint son niveau le plus bas en 2012 avec 1 091 K€ malgré un faible encours de créances et un fort encours de dettes. En 2013, le montant de la trésorerie permet la couverture de 2 mois de charges réelles.

Corrigée des restes à réaliser (458 K€ en dépenses d'investissement reportées sur 2014 et 65 K€ en recettes), la trésorerie s'élèverait à 955 K€.

Évolution des principaux éléments du bilan



IV) LES MARGES DE MANOEUVRE

Les principales marges de manœuvre d'une collectivité se situent soit au niveau de ses charges de fonctionnement, soit au niveau de ses produits (fiscalité directe locale) soit encore en matière d'endettement.

A) La fiscalité directe locale

Les bases imposées sur le territoire de la communes sont supérieures aux bases moyennes et ont progressé de plus de 4% sur la période 2010/2013.

La collectivité a voté le 30/06/1988 un abattement général à la base de 15% et un abattement spécial handicapé de 10% le 15/09/2010. Ces deux abattements entraînent une perte de base de 2 398 732, soit 382 598 €

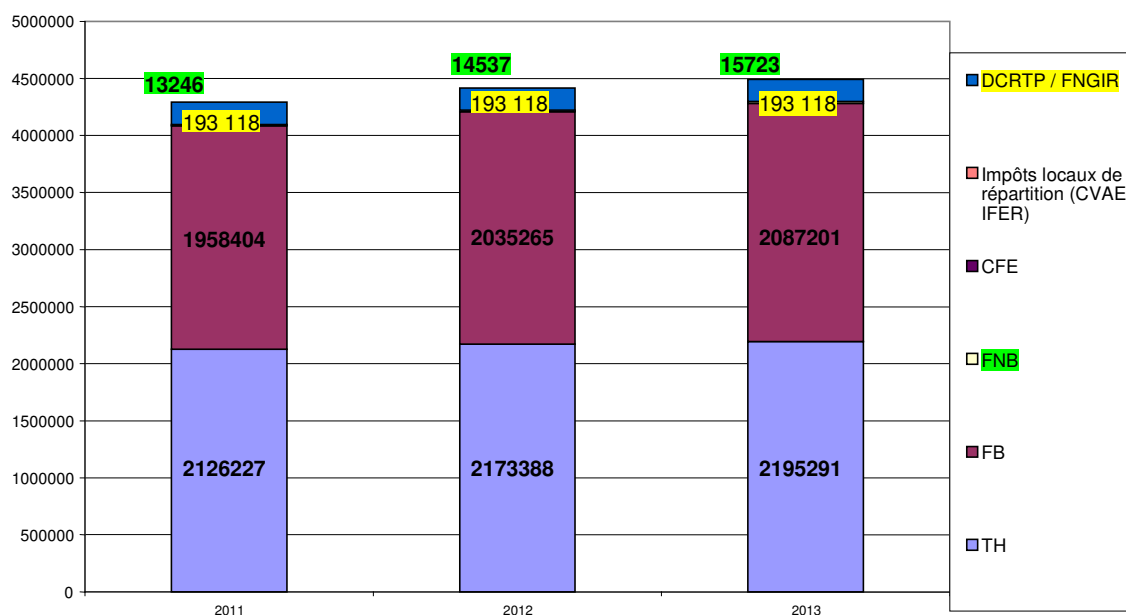
Hormis pour la taxe sur le foncier bâti, tous les taux sont supérieurs aux taux moyens. Ces taux n'ont pas évolué sur la période, contrairement aux taux moyens qui ont évolué à la hausse, diminuant ainsi l'écart avec les taux communaux.

La collectivité ayant des bases et des taux supérieurs aux moyennes, n'a pas de marge de manœuvre en matière de fiscalité.

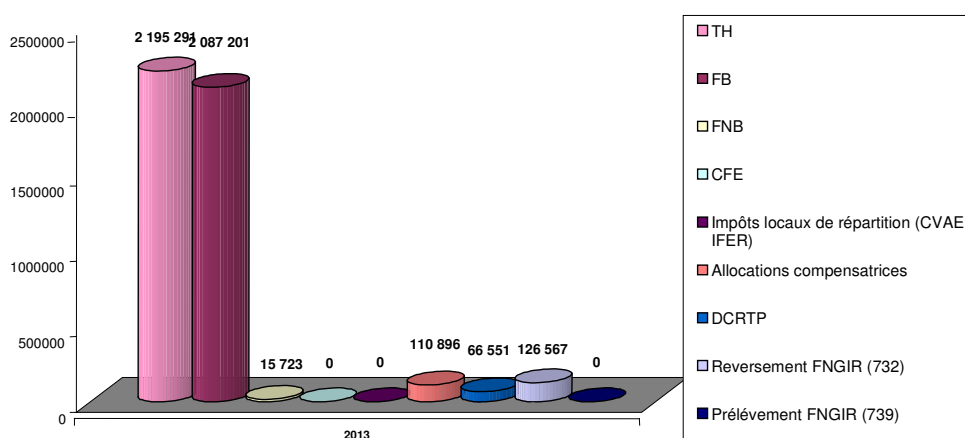
	2010	2011	2012	2013	Evolution 2010/2013	Evolution 2012/2013
TH	2 074 930	2 126 227	2 173 388	2 195 291	5,80%	1,01%
€/hab commune	234	241	245	244	4,27%	-0,41%
€/hab région	207	212	220	232	12,08%	5,45%
taux commune	15,95	15,95	15,95	15,95	0,00%	0,00%
taux région	13,45	13,76	13,76	14,02	4,24%	1,89%
TFB	1 874 845	1 958 404	2 035 265	2 087 201	11,33%	2,55%
€/hab commune	212	222	229	232	9,43%	1,31%
€/hab région	264	286	289	294	11,36%	1,73%
taux commune	18,38	18,38	18,38	18,38	0,00%	0,00%
taux région	17,82	18,95	18,75	19,02	6,73%	1,44%
TFNB	13 040	13 246	14 537	15 723	20,58%	8,16%
€/hab commune	1	2	2	2	100,00%	0,00%
€/hab région	5	5	5	5	0,00%	0,00%
taux commune	66,08	66,08	66,08	66,08	0,00%	0,00%
taux région	64,27	68,23	65,63	65,68	2,19%	0,08%
FNGIR		122 516	124 535	126 567	3,31%	1,63%
€/hab commune		7	14	14	100,00%	0,00%
€/hab région		14	6	7	-50,00%	16,67%
DCRTP		70 602	68 583	66 551	-5,74%	-2,96%
€/hab commune		4	8	7	75,00%	-12,50%
€/hab région		8	3	4	-50,00%	33,33%

L'article 78 de la loi de finances pour 2010 a instauré la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et les fonds nationaux de garantie individuelle des ressources (FNGIR). Ces deux mécanismes, mis en œuvre à compter de 2011, concrétisent le principe de compensation intégrale du manque à gagner pour les collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre résultant de la suppression de la taxe professionnelle. Les montants individuels attribués aux collectivités locales et à leurs groupements au titre de la DCRTP et du FNGIR sont déterminés à partir de la différence entre leur panier de ressources 2010 « avant réforme » et leur panier de ressources 2010 « après réforme ».

Structure et évolution du rendement des impôts locaux



Structure des produits de la fiscalité en 2013

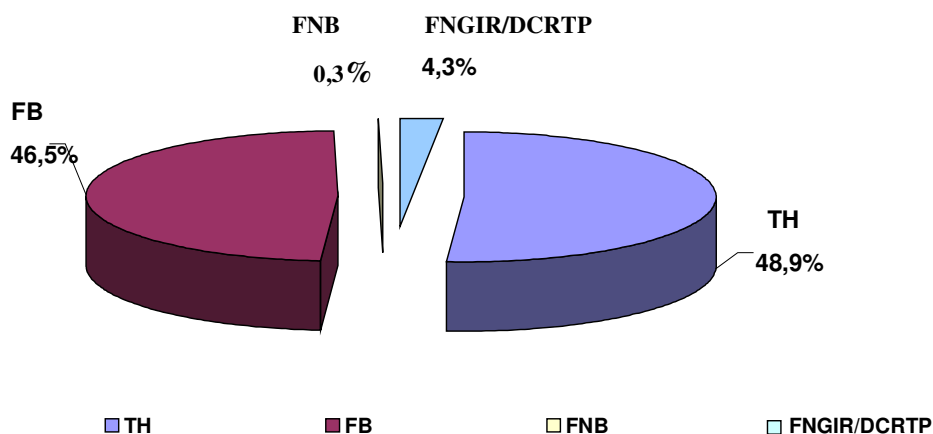


La taxe d'habitation représente la plus grande part du produit des impôts locaux avec 48,9% du total et 46,5% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le produit de la taxe sur les propriétés non bâties est anecdotique avec 0,3% du total, tandis que les mécanismes de garantie individuelle de ressources (FNGIR et DCRTP) comptent pour 4,3% du produit total.

Cette proportion est stable sur toute la période étudiée.

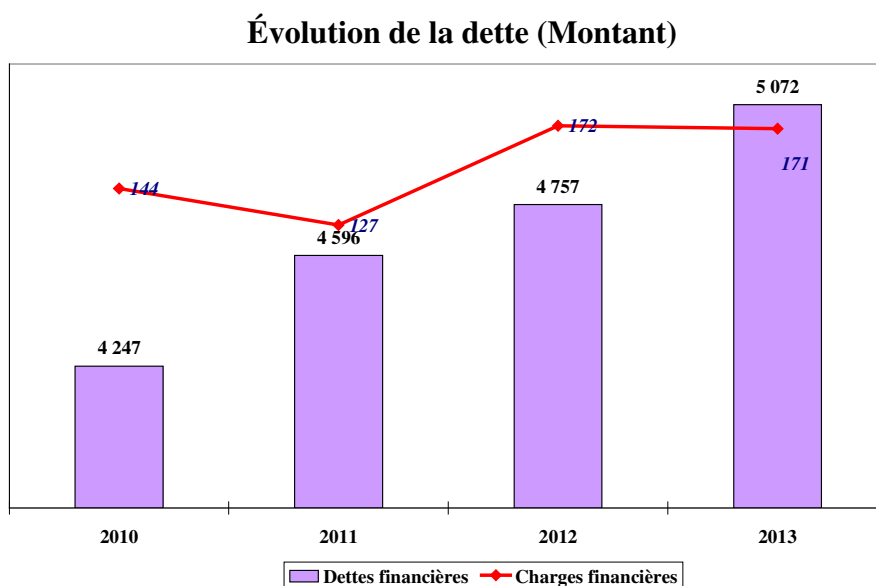
	2010	2011	2012	2013
% TH	52,36%	49,55%	49,21%	48,88%
% TFB	47,31%	45,64%	46,09%	46,47%
% TFNB	0,33%	0,31%	0,33%	0,35%
% REVERSEMENT		4,50%	4,37%	4,30%
TOTAL	100%	100%	100%	100%

Structure des produits de la fiscalité en 2013

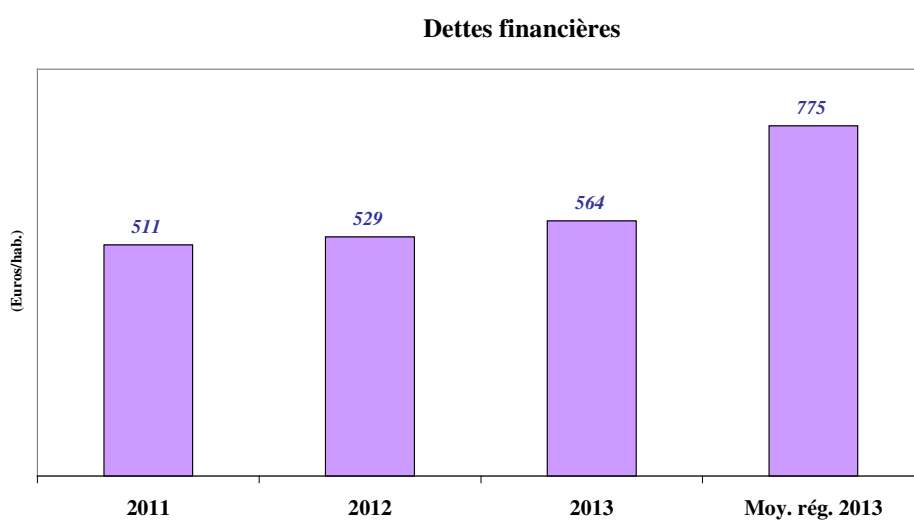


B) Analyse de l'endettement

La dette augmente constamment sur la période pour atteindre 5 072 K€ fin 2013 suite à la souscription d'un emprunt à chaque exercice. En 2013, l'encours de la dette représente 564 €/hab pour la commune, avec un niveau inférieur à celui de la strate de référence (775 €/hab).



Le montant des charges induites par la dette demeure inférieure à la moyenne de la strate de comparaison (19 €/hab contre 28 €/hab).



* Strate : 3 500 à 10 000 hab ; Moyennes régionales en 2013

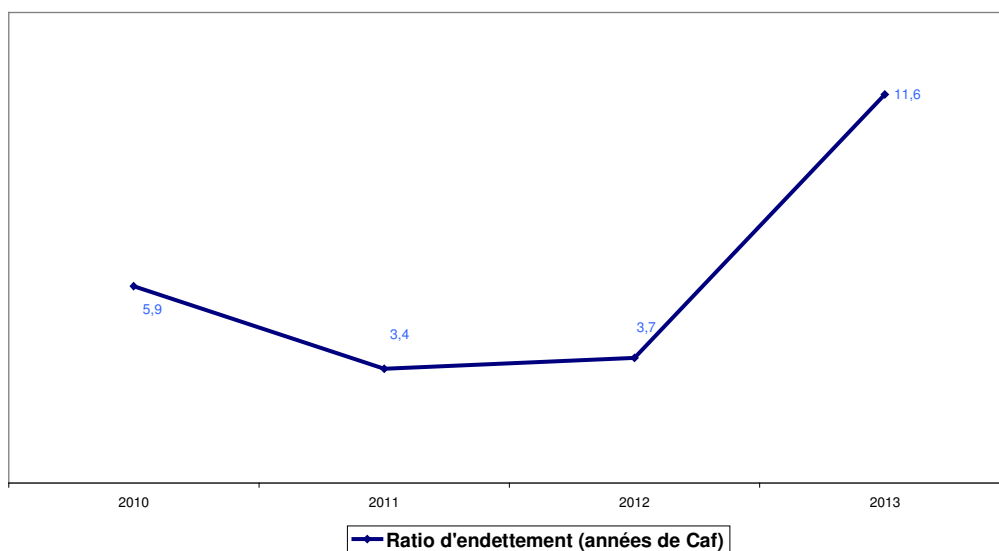
Le ratio d'endettement rapporté à la CAF s'est considérablement dégradé au cours du dernier exercice en raison de la chute brutale de l'autofinancement.

La CAF nette, qui mesure la capacité de la commune à faire face à son endettement et à participer au financement des dépenses d'équipement, est négative pour la première fois en 2013. Or, l'autofinancement d'une partie de ses investissements permet aux collectivités une plus grande marge de manœuvre en matière d'emprunt, sans risque majeur pour ses équilibres financiers.

Sans amélioration de son autofinancement, la collectivité ne dispose plus de réelles marges de manœuvre en cette matière.

Ratio d'endettement

Nombre d'années de CAF nécessaire au remboursement de la dette



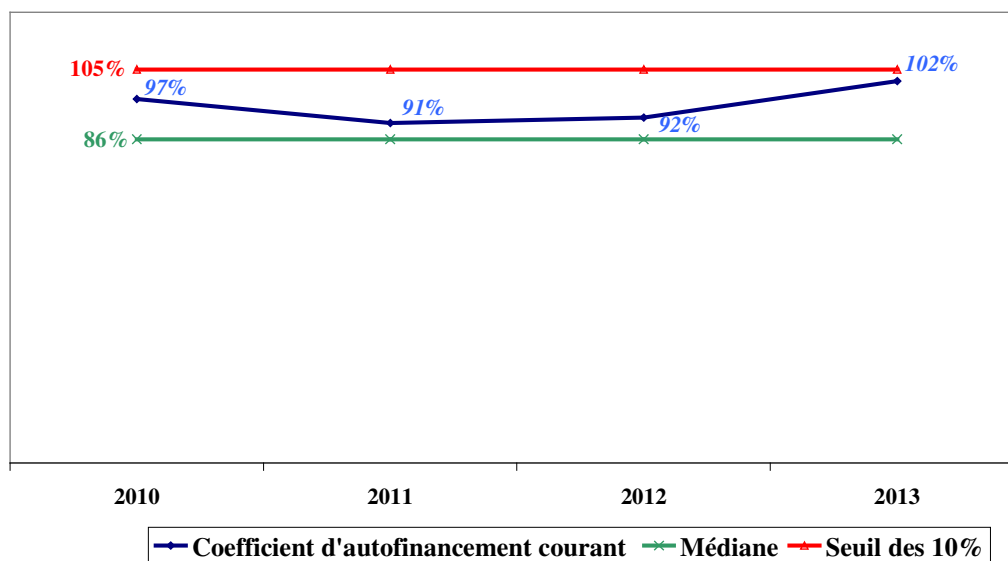
C) *Le coefficient d'autofinancement courant*

Le coefficient d'autofinancement courant (CAC) permet de mesurer l'aptitude de la commune à autofinancer ses investissements, après avoir couvert ses charges et les remboursements de dettes.

Le coefficient d'autofinancement de la commune, supérieur à 1, confirme que celle-ci ne peut pas autofinancer ses investissements.

Coefficient d'autofinancement courant

Couverture des charges et des remboursements de dettes par les produits



D) *Analyse des facteurs externes de risques*

Aucun facteur externe de risque n'est connu des analystes à la date de rédaction de cette analyse.

ANNEXES

Annexe n°1: situation financière consolidée

Budget principal + Budget annexe Eau/Assainissement

	En €	En €/hab	% BA dans total
Produits de fonctionnement	8 870 213	987	2
Charges de fonctionnement	8 778 242	977	3
- dont charges de personnel	5 366 643	597	1
- dont charges financières	175 366	20	3
Résultat comptable	91 970	10	- 55
Ressources d'investissement	4 279 003	476	3
- dont FCTVA	618 241	69	3
- dont amortissements	420 852	47	29
Emplois d'investissement	2 677 656	298	3
- dont dépenses d'équipement	2 087 087	232	4
- dont remboursement dette	585 395	65	0
Résultat d'ensemble	1 693 318	188	1

Les amortissements comptabilisés dans le budget annexe détériorent le résultat comptable (augmentation des charges) mais augmentent le résultat d'ensemble.

Annexe n°2: situation des comptes des budgets rattachés

Les 2 budgets rattachés au budget principal de la commune ont des cycles de fonctionnement déficitaires à la fin de l'exercice 2013 (CAF négative). Pour les 2 budgets, la collectivité doit puiser dans ses réserves pour assurer la couverture de ses emplois.

Caisse des écoles			
Produits réels	59 703		
dont subventions	42 750	% des produits	71,60%
Charges réelles	61 987		
dont charges de personnel	283	% des charges	0,46%
dont participations	41 723	% des charges	67,31%
dont charges financières	0	% des charges	0,00%
dont autres charges courantes	20 473	% des charges	33,03%
CAF	-2 284		
Total ressources	-2 284		
Dépenses d'équipement	0		
Total emplois	0		
variation du FR	-2 284		
Fonds de Roulement FR	4 450		
Actif circulant (créances)	658		
Passif circulant (dettes)	1 046		
Besoin en fonds de roulement BFR	-388		
Trésorerie FR - BFR	4 837		

CAISSE DES ECOLES

Les produits de fonctionnement :

La subvention versée par la commune représente près de 72% des produits. Le reste des produits provient de cotisations.

Les charges de fonctionnement :

67% des charges réelles concernent des subventions aux coopératives scolaires.

Les charges réelles supérieures aux produits réels impliquent une CAF négative.

La CDE n'a pas exécuté de dépenses d'équipement, donc le montant à couvrir par prélèvement sur le fonds de roulement (FR) correspond au montant de la CAF. Le FR s'établit alors à **4 450 €**.

Le besoin en fonds de roulement négatif permet de conserver un bon niveau de trésorerie de **4 837 €**, soit 29 jours de charges réelles.

CCAS			
Produits réels	203 881		
dont subventions	43 248	% des produits	21,21%
Charges réelles	224 314		
dont charges de personnel	128 433	% des charges	57,26%
dont participations	0	% des charges	0,00%
dont charges financières	0	% des charges	0,00%
dont autres charges courantes	95 881	% des charges	42,74%
CAF	-20 433		
Total ressources	-20 433		
Dépenses d'équipement	8 108		
Total emplois	8 108		
variation du FR	-28 541		
Fonds de Roulement FR	24 087		
Actif circulant (créances)	27 320		
Passif circulant (dettes)	7 406		
Besoin en fonds de roulement BFR	19 914		
Trésorerie FR - BFR	4 174		

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Les produits de fonctionnement :

La subvention versée par la commune représente seulement 21% du montant des produits. 78% des produits provient de la vente de produits finis et de prestations de service.

Les charges de fonctionnement :

Les charges de personnel représentent 57% du montant total des charges réelles, et 43% pour les charges courantes.

Les charges réelles supérieures aux produits réels impliquent une CAF négative

Dans le cas du CCAS, les dépenses d'équipement ne peuvent pas être financées par la section de fonctionnement. Il doit puiser dans son fonds de roulement (FR) à hauteur de 28 541 € qui correspond au déficit de la section de fonctionnement (- 20 433 €) auquel s'ajoute les dépenses d'équipement (8 108 €). Le FR s'établit alors à **24 087 €**.

Concernant le CCAS, il semble que la collectivité règle ses dettes plus rapidement qu'elle ne recouvre ses créances, entraînant une baisse de la trésorerie. Celle-ci s'élève à **4 174 €** et représente seulement 7 jours de charges réelles.

LEXIQUE

Actif

A l'actif du bilan sont inscrits l'ensemble des biens du patrimoine (immobilisations pour leur valeur historique) ainsi que l'ensemble des éléments n'ayant pas vocation à y rester de manière durable (stocks, créances, trésorerie). L'actif immobilisé brut représente l'ensemble des immobilisations inscrites au bilan fonctionnel pour une durée supérieure à un an (dépenses d'équipement, titres de participations, opérations pour comptes de tiers). L'actif circulant désigne les stocks et créances qui se renouvellent au cours de l'exercice.

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts et du montant du remboursement du capital. L'addition de ces deux montants permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Autofinancement

(voir Capacité d'autofinancement)

Besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR représente, à la fin d'un exercice comptable, l'excédent des crédits consentis aux redevables de la collectivité (restes à recouvrer) sur les crédits obtenus de ses créanciers (fournisseurs, État). Une créance crée un besoin de financement; la collectivité a constaté un produit, mais ce produit n'a pas encore été recouvré. A l'inverse, une dette génère une ressource; dans ce cas, la collectivité a effectivement enregistré une charge, mais celle-ci n'a pas encore été payée. Un BFR négatif constitue une ressource. En effet, cela signifie que les sommes non encore décaissées sont supérieures aux sommes non encore encaissées.

Bilan

Le bilan présente la situation patrimoniale de la collectivité à la date de clôture de l'exercice. Pour l'analyse financière, certaines rubriques du bilan sont reclassées afin de faire ressortir les grandeurs caractérisant la structure financière de la collectivité et d'apprécier son équilibre financier global.

Le bilan se présente sur deux colonnes: une colonne actif et une colonne passif. Il se découpe en trois grandes masses permettant de calculer trois grandeurs caractéristiques: les biens et financements à long terme (utilisés pour le calcul du fonds de roulement); l'ensemble des droits et obligations à court terme de la collectivité (calcul du besoin en fonds de roulement) et enfin la trésorerie dans son acception la plus large.

Capacité d'Autofinancement (C.A.F.)

Elle représente l'excédent des produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) sur les charges réelles de fonctionnement. La CAF permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...).

Capitaux et assimilés

Ce sont les fonds à disposition de la commune à long terme hors dettes financières (dotations, réserves, résultat de l'exercice, subventions d'investissement, opérations pour comptes de tiers...).

Charges de fonctionnement réels

En analyse financière M14 , les charges réelles correspondent à des charges de fonctionnement qui donnent lieu ou donneront lieu à décaissement.

Financement disponible

Il représente le total des ressources (hors emprunts) dont dispose la collectivité pour investir, après avoir payé ses charges et remboursé ses dettes financières.

Excédent brut de fonctionnement (EBF)

Il correspond à l'excédent des produits courants sur les charges courantes. C'est la ressource fondamentale de la commune indépendante des produits et charges financières et exceptionnelles.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions d'investissements, les amortissements et provisions, les dettes financières à moyen long terme) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation).

Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la commune a dégagés au cours du temps.

Produits de fonctionnement réels

En analyse financière M14 , les produits réels correspondent à des produits de fonctionnement (hors cession d'actifs) qui donnent lieu ou donneront lieu à encaissement.

Réel

En analyse financière , la notion de réel diffère de celle d'encaissement ou de décaissement. Est considéré comme réelle, une opération qui a ou aura (au cours d'un exercice ultérieur) un dénouement en trésorerie.

Résultat de fonctionnement ou résultat comptable

Différence entre le total des titres et le total des mandats émis en classe 7 et 6 de la section de fonctionnement.

Trésorerie

C'est l'ensemble des liquidités disponibles en caisse ou au compte au Trésor et des valeurs mobilières de placement.